Zeitschrift: Nachrichten VSB/SVD = Nouvelles ABS/ASD = Notizie ABS/ASD

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 57 (1981)

Heft: 5: Audiovisuelle Medien = Médias audiovisuels

Artikel: Rien que des problèmes avec les moyens audiovisuels!

Autor: Tanzer, Thomas

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-771590

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Petite bibliographie sommaire

Deux ouvrages pour «apprendre à apprendre»:

Chevalier, Brigitte. — Méthodologie d'utilisation d'un centre de documentation. Paris: Hachette, 1980. — 191 p.: ill.; 25 cm — (Classiques Hachette: Pédagogies pour notre temps.)

Excellent ouvrage destiné à des gymnasiens ou des étudiants. Nombreux exemples et exercices pratiques. On remarque dans la table des matières: Les documents audiovisuels. Utilisation des appareils audiovisuels. Informatique et vidéodisque.

Fournier, C. et *Giraudeau,* F. — Doc! Doc! Doc! Entrez . . . : Guide pratique de la recherche documentaire. — Paris: Hachette, 1979. — 96 p.: ill.; 29 cm. — (Classiques Hachette.)

Très semblable au précédent, mais destiné à de plus jeunes lecteurs. Il se présente sous la forme de fiches de travail: présentation, exemples et exercices. Il se prête très bien à l'autodidactie. Les moyens audiovisuels sont traités dans les fiches 1 et 2, la fiche 10 leur est complètement consacrée: Utilisation des documents audiovisuels.

Trois travaux de diplôme de l'Ecole de bibliothécaires consacrés à la création et la production de documents audiovisuels pédagogiques:

Caillat, Lucienne et *Delapierre-Droin,* Françoise. — Clé pour une recherche documentaire: comment apprendre aux jeunes lecteurs à utiliser les instruments de travail (dictionnaires, encyclopédies, catalogues, etc.) mis à disposition dans la bibliothèque. — Genève: 1976. (Travail de diplôme no 1483.)

Johner, Patrick. — Diaporamas de présentations aux élèves de 1ère année. — Genève: Centre de documentation du Collège Claparède, 1980. (Travail de diplôme no 1552.)

Polyzois, Evangelia. — L'utilisation des bibliographies spécialisées dans le domaine des sciences sociales. Mise au point d'un matériel audiovisuel destiné aux usagers de la bibliothèque du B.I.T. — Genève: 1977. (Travail de diplôme no 1490.)

Rien que des problèmes avec les moyens audiovisuels!

Par *Thomas Tanzer,*
Bibliothèque Centrale de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

L'article met le lecteur en garde, de manière anecdotique, contre les écueils d'un catalogage incorrect des MAV, catalogage effectué en fonction des raisons pour lesquelles la collection a été créée et l'utilisation qui en sera faite. Il met en relief la différence qui existe entre le traitement des livres et celui des MAV dans une bibliothèque, tout en esquissant les connaissances supplémentaires que devrait posséder un bibliothécaire de MAV (peut-on l'appeler médiathécaire?). Cet article fait état de différents types de MAV,

ainsi qu'une brève description des trois normes les plus courantes de vidéocassettes.

Der Artikel warnt den Leser auf anekdotische Weise vor den Klippen eines unkorrekten Katalogisierens audiovisueller Medien. Das Katalogisieren sollte den Zielsetzungen der Sammlung und den besonderen Benutzungsanforderungen entsprechen. Der Verfasser weist auf den Unterschied hin, der in der bibliothekarischen Verarbeitung zwischen Büchern und audiovisuellen Medien besteht, indem er die zusätzlichen Kenntnisse skizziert, die ein Bibliothekar von audiovisuellen Medien (kann man ihn Mediothekar nennen?) besitzen sollte. Der Artikel geht auf die unterschiedlichen Arten der audiovisuellen Medien ein und beschreibt kurz die drei geläufigsten Typen der Videokassettensysteme.

Les bibliothèques sont des lieux où les gens viennent pour s'instruire ou se distraire. Jusqu'à présent, cette instruction ou cette distraction étaient essentiellement la lecture. Certaines bibliothèques possèdent, outre des livres, des collections graphiques, des manuscrits et d'autres documents de valeur. En Scandinavie, par exemple, certaines bibliothèques publiques possèdent des collections de tableaux ou de reproductions de tableaux, que le public peut emprunter et changer ainsi le décor de son foyer.

Du point de vue du bibliothécaire, ces collections ne présentaient pas de problèmes car leur catalogage est relativement simple et leur consultation n'exige aucun appareil de restitution. Des développements plus récents encore, à savoir des collections de disques, de cassettes, ou des moyens audiovisuels, posent par contre des problèmes tout particuliers aux bibliothécaires.

Le premier de ces problèmes est tout simplement qu'il n'est plus possible de restituer le contenu de ces pièces de collection sans avoir recours à des appareils spéciaux, que ce soient des tourne-disques, des projecteurs, des magnétophones ou des magnétoscopes. Il ne suffit plus au bibliothécaire d'enregistrer les pièces de collection mais encore de savoir quelle est la vedette par laquelle elles sont retrouvées.

En outre, il lui est nécessaire de connaître le maniement des appareils de reproduction, ainsi que la multitude des pièces de rechange si la gamme des appareils offerts est vaste, même lorsqu'une politique de standardisation rigoureuse est pratiquée.

Contrairement aux livres, un catalogage précis ne peut être entrepris sans une «lecture» complète du support; il en résulte qu'une connaissance parfaite du maniement du matériel est inéluctable. En outre, la similitude superficielle de certains supports demande un choix exact d'appareils, le logiciel étant délicat et facilement endommagé.

L'entretien des livres se faisait tout simplement par un époussetage périodique; si la reliure se détériorait, le livre était envoyé au relieur qui faisait le nécessaire.

L'entretien de cassettes, de disques, de projecteurs, le changement de lampes, de fusibles, le nettoyage de têtes, la réparation des films déchirés, posent des problèmes techniques, problèmes auxquels le bibliothécaire sera confronté et avec lesquels il devra se familiariser.

Mais ce n'est pas tout. Des problèmes existent non seulement avec l'équipement, mais encore avec le logiciel et surtout son catalogage. Prenons quelques exemples:

- le disque d'une œuvre musicale classique reflète très certainement le nom de l'œuvre ou du morceau, du compositeur, de l'orchestre qui l'a interprété, du conducteur de cet orchestre, du lieu et de la date d'exécution, et peut-être aussi le nom d'un festival où ce morceau a été joué.
- dans une filmothèque un film de vulgarisation sur la faune d'une région particulière du monde reproduit la vie des mammifères, des reptiles, des oiseaux et des insectes . . . Ce film n'a pas de producteur particulier mais a été réalisé par une équipe travaillant au fur et à mesure de ses rencontres avec les différents animaux. Le film constitue un ensemble et est conservé en tant que tel. Il s'adresse aux enfants jusqu'à 14 ans et appelle le commentaire d'un maître. Comment établit-on la vedette?
- dans une autre filmothèque rattachée, par exemple, à un service de télévision, on conserve à la fois de petits bouts de films ainsi que des films plus longs et plus importants. En général, ce sont des films d'actualités qui ont trait à des endroits, des évènements, des personnages.
- autre exemple de film: un film en cassette, d'une durée de 5 minutes, démontre d'une façon particulière la loi d'Archimède. Ce film est tourné dans une université par une équipe d'amateurs; toutefois, il est vendu sur le marché libre par une société de distribution de films d'enseignement. Il n'y a pas d'auteur, pas de producteur bien défini; est-ce que ce film doit être classé sous le nom «d'Archimède»?
- une Ecole fait l'acquisition d'un diaporama[1] – collection de 48 diapositives – avec une cassette dont le texte est en anglais. L'Ecole étant francophone, le texte enregistré sur la cassette est traduit. Il existe maintenant un jeu de diapositives avec la possibilité d'obtenir le commentaire soit en anglais, soit en français.

Ce genre de cas pose des problèmes de catalogage et exige une grande précision lors de la remise du logiciel à l'utilisateur.

De ce qui précède on distingue différentes manières de cataloguer, de conserver et de préparer les films selon les besoins. Ces méthodes sont souvent en conflit avec un traitement rigoureusement bibliothéconomique.

Il est évident que l'incorporation des moyens audiovisuels ne peut être réalisée de la même manière que celle des livres ou des collections purement

[1] diaporama: collection de diapositives et de cassettes sonores.

graphiques. Le catalogage formel de ces moyens est beaucoup plus ardu et fait appel à beaucoup plus de critères que le catalogage de livres.

Le traitement documentaire du logiciel audiovisuel reflète toujours les besoins particuliers d'une médiathèque. J'ai personnellement vu des médiathèques de la Télévision, de la Radio, des Ecoles en *Suisse* et à l'étranger qui ont résolu, souvent de manière très originale, leurs problèmes particuliers. Le plus souvent, il s'agit de répondre à la majorité des demandes avec le maximum de vitesse. Mais un problème fondamental subsiste: si chacun catalogue à sa manière, que devient le format d'échange?

Je plaide en somme pour un catalogage formel rigoureux, surtout là où interviendront des échanges car c'est la synergie ou, en termes bibliothéconomiques, si j'ose faire un néologisme, le prêt «inter-médiathèques» qui nous permettra de tirer le maximum du patrimoine audiovisuel que nous sommes en train de créer et de greffer sur celui du livre.

De ce qui précède j'ai exclu les microfilms et les microfiches. En effet, ces deux supports ne sont que de l'imprimé photographié sous une forme réduite et, de ce fait, ils se prêtent au traitement habituel du support imprimé.

Le progrès de l'électronique ne peut être arrêté. La facilité avec laquelle l'on peut copier des programmes de radio et télévision est manifeste. Le transfert de supports connus jusqu'alors (films, diaporama) sur des supports nouveaux, à savoir sur bandes (voire sur cassettes) vidéo, est par trop facile. Si l'on peut lorgner un peu derrière le rideau de l'avenir, on est en droit de supposer que le logiciel audiovisuel de l'avenir est la cassette vidéo. Les systèmes existant actuellement sur le marché semblent finalement se décanter et la situation tend à devenir plus claire:

- Video-Home-System/VHS devient le système domestique courant,
- U-MATIC une gamme pouvant être utilisée aussi bien par l'amateur averti que par le professionnel cherchant un équipement léger, tandis que
- Le un " (inch) bouce devient l'apanage du professionnel.

D'ici un an, un nouveau support se dessine à l'horizon; à l'heure actuelle son nom et sa marque nous sont encore inconnus. Il s'agit du disque vidéo, conçu de manière à éviter la copie amateur.

Des quatre systèmes énumérés ci-dessus il est difficile de dire lequel jouera le rôle le plus important. Chacun a ses qualités, chacun permet non seulement la confection de copies mais également une prise de vues originale, animée et sonorisée! La différence profonde réside dans l'édition («cutting and mixing» en termes franglais du métier) et la possibilité de confectionner des «originaux» avec du logiciel émanant du haut de la gamme qui est copié sur un support plus modeste, à partir duquel il permet alors une restitution de bonne qualité.

En conclusion, si les considérations qui précèdent posent davantage de problèmes qu'elles n'en résolvent, je n'en fais aucune apologie. Les «MAV»

sont un outil d'avenir et dans leur contexte, si j'ose dire, nous nous trouvons au siècle de Gutenberg. J'espère néanmoins avoir sensibilisé nos collègues plus jeunes, les véritables «enfants du XXème siècle», aux problèmes qui les attendent et qui exigeront d'eux non seulement des solutions mais souvent des solutions originales émanant de véritables pionniers.

Sur le catalogage des moyens audiovisuels et un aperçu des références

Par *Nicole Edder, Béatrice Kugler, Anne-Marie Schmutz*
Etudiantes de l'Ecole de bibliothécaires de Genève

Aperçu de l'évolution des règles de catalogage pour les moyens audiovisuels vers une standardisation; USA, Canada et Grande-Bretagne sont les pionniers dans cette réalisation. L'automatisation du catalogage des moyens audiovisuels a été principalement développée aux USA et en Grande-Bretagne.

Überblick über die Entwicklung und Standardisierung von Katalogisierungsregeln audiovisueller Medien. Pioniere dieser Verwirklichung sind die USA, Kanada und Großbritannien. Die Automatisierung der Beschreibung audiovisueller Medien wurde hauptsächlich in den USA und Großbritannien entwickelt.

Introduction

L'explosion de l'information et les rapides progrès technologiques ont entraîné un accroissement considérable, dans les bibliothèques, des collections composées de documents appelés audiovisuels ou, en anglais surtout, «non-book materials» (documents non livresques), (Réf. 3). L'IFLA préfère le terme «non-book materials» même s'il n'est pas entièrement satisfaisant, à celui d'«audiovisual», parce qu'il semble recouvrir un champ encore plus étendu: «a category ranging all the way from simple visual aids to the most sophisticated products of electronic technology» (Réf. 4). Les deux termes apparaissent couramment dans la littérature. En parlant de document audiovisuel, on pense d'abord à tous les documents qui utilisent d'autres supports que le papier, mais aussi bien Madame LAMY-ROUSSEAU que l'ISBD (NBM) englobent dans ce terme les documents sur papier, tels que cartes géographiques, estampes, photographies, partitions musicales, etc. . . . Nous renvoyons, pour la terminologie, à l'annexe II de l'ISBD(NBM): «General